

Présents : 09

Votants : 12

En exercice : 13

liste des délibérations du Conseil d'administration du CCAS Séance du mardi 04 avril 2023 à 14H30

En application de :

- la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- Le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

Le compte-rendu du Conseil d'administration du CCAS est supprimé. Ainsi, et en remplacement, la liste des délibérations adoptées à l'occasion de ce Conseil d'administration doit être publiée. Cette publication se fera par la voie de l'affichage et par la mise en ligne sur le internet de la commune.

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
2023 - 005	Budget primitif 2023	Approuvée à l'unanimité
2023 - 006	Subventions 2023 - répartition des crédits	Approuvée à l'unanimité
2023 - 007	Subvention 2023 Conseil Départemental de l'Aude	Approuvée à l'unanimité
2023 - 008	Participation voyage des Aînés	Approuvée à l'unanimité
2023 - 009	Secours exceptionnel - Prise en charge obsèques d'un indigent	Approuvée à l'unanimité

Fin de la séance à 15 h 15

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur publication. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier.

Liste affichée le : 05/04/2023

Mis en ligne sur le site de la commune le : 05/04/2023

Le Président,
Michel HAMMES

